

**Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier**

À la 3^e séance régulière du conseil municipal d'Authier, soit le 2 mars 2021, à 19h30 par vidéo conférence "Zoom", sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Monsieur Serge Lachance

Monsieur Ghislain Désaulniers

Monsieur Yvon Gagné

Monsieur François Deschênes

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente

PÉRIODE DE SILENCE

No-024-02-03-21

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert :

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

PÉRIODE DE QUESTIONS;

ADMINISTRATION ET FINANCES :

- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 2 février 2021;
- Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 12 février 2021;
- Adoption des comptes;
- Résolution concernant la carte de crédit de la municipalité d'Authier;
- Comité Bellefeuille : Rapport de la réunion du 23 février 2021;
- Comité Bellefeuille : États financiers 2020;
- Comité Bellefeuille : Offre de services relative à la vérification des livres;

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

- Adoption du rapport d'indicateur de performance en sécurité publique (incendie);

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

- Offre pour balayage de rues;
- Balayage de rues 2021;

HYGIÈNE DU MILIEU

LOISIRS ET TOURISME

- Projet de gazebo pour le parc d'enfants;
- Projet de quai flottant pour l'aménagement de la source;
- Fond FDT : projet de l'École du Rang II d'Authier;
- Visite de M. Florian Bélanger, président de l'École du rang II d'Authier;

URBANISME

- Offre d'entretien des aménagements paysagers – visite de Mme Carolann Racicot-Gagnon;
- Matricule : 5199 92 0775 – recommandation de dérogation mineure;

PAROLE AU MAIRE;

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;

PÉRIODE DE QUESTIONS;

VARIA :

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS:

ADMINISTRATION ET FINANCES:

No-025-02-03-21

Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 2 février 2021:

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Angèle Auger, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière.

Adopté

No-026-02-03-21

Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 12 février 2021:

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Monsieur Serge Lachance, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance extraordinaire.

Adopté

No-027-02-03-21

Adoption des comptes:

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur François Deschesnes, que le conseil municipal accepte les comptes à payer pour un montant 7 935,68 \$ pour le mois de février 2021 ainsi que les salaires pour la période de février 2021 pour un montant de 7 008,78 \$.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

Adopté

No-028-02-03-21

Résolution concernant la carte de crédit de la municipalité d'Authier

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers de demander une carte de crédit au nom de la municipalité d'Authier pour Rachel Barbe, directrice (fonds disponible de 2000\$), Nathalie Ayotte, adjointe (fonds disponible de 2000\$) et Mario Beaupré, inspecteur (fonds disponible de 2000\$).

Adopté

No-029-02-03-21

Comité Bellefeuille : Rapport de la réunion du 23 février 2021

Il est proposé par Monsieur Serge Lachance et appuyé par Monsieur Yvon Gagné d'adopter le rapport de la réunion du 23 février 2021 du Comité Bellefeuille, tel que présenté.

Adopté

No-030-02-03-21

Comité Bellefeuille : États financiers 2020

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Monsieur François Deschesnes que la municipalité d'Authier, sur recommandation du comité Bellefeuille, sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'accepter les états financiers 2020, tels que préparés par la Firme Daniel Tétreault CPA. Les personnes suivantes sont autorisées à signer : Monsieur Daniel Favreau (Comité Bellefeuille), Monsieur Marcel Cloutier (municipalité d'Authier), Monsieur Alain Gagnon (Municipalité d'Authier-Nord) et Monsieur François Laprise (municipalité de Chazel).

Adopté

No-031-02-03-21

Comité Bellefeuille : Offre de services relative à la vérification des livres

Il est proposé par Monsieur Serge Lachance et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers, que la municipalité d'Authier, sur recommandation du Comité Bellefeuille, accorde le service de l'audit des états financiers du 31 décembre 2021 à la firme Daniel Tétreault, CPA inc. au montant de 2 125. M. Daniel Tétreault, CPA, est responsable de l'audit des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021

Adopté

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL:

No-032-02-03-21

Adoption du rapport d'indicateur de performance en sécurité publique pour l'année 2020

Il est proposé par Monsieur Serge Lachance et appuyé par Monsieur François Deschesnes d'adopter le rapport d'indicateur de performance en sécurité publique pour l'année 2020, tel que préparé par notre chef pompier, Monsieur Ghislain Melançon.

Adopté

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS:

No-033-02-03-21

Offre pour le balayage de rues

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Angèle Auger de faire une demande au ministère des Transport pour le travail de balayage et ramassage des accotements asphaltés sous la juridiction du MTQ.

Adopté

Balayage de rues 2021

Les conseillers souhaitent que les étudiants âgés entre 12 et 18 ans soient invités à donner leur candidature pour le balayage des rues encore cette année. Ce sera Monsieur Mario Beaupré qui veillera à l'embauche et qui supervisera leur tâche.

HYGIÈNE DU MILIEU:

LOISIRS ET TOURISME:

Projet de gazebo pour le parc d'enfants;

Les conseillers souhaitent que l'équipe de travail prépare un projet d'aménagement d'un gazebo (kiosque) qui serait situé dans le parc d'enfant Marie-Michelle.

Projet de quai flottant pour l'aménagement de la source;

Les conseillers souhaitent que l'équipe de travail prépare un projet d'escalier ainsi qu'un quai flottant pour un aménagement de la source – secteur Lac Bellemarre. Les normes de construction et d'aménagement des rives devront être respectées. Ce projet pourra être présenté au Comité Bellefeuille.

No-034-02-03-21

P.S.P.S. : Soutien professionnel à la demande d'agrément du comité du Patrimoine de l'École du Rang II d'Authier

ATTENDU QUE le prochain dépôt de projet au Programme de soutien au projet structurant est le 26 mars 2021;

ATTENDU QUE La municipalité d'Authier en collaboration avec le comité du Patrimoine de l'École du rang II d'Authier souhaitent déposer le projet "Soutien professionnel à la demande d'agrément du comité du Patrimoine de l'École du Rang II d'Authier »;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Authier veut utiliser ce programme d'aide financière afin de supporter le comité du Patrimoine de l'École du Rang II d'Authier;

ATTENDU QUE ce projet est la priorité locale numéro 1 de la Municipalité d'Authier pour ce dépôt de projet;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur François Deschênes, que la municipalité d'Authier présente au programme P.S.P.S. : « Soutien professionnel à la demande d'agrément du comité du Patrimoine de l'École du rang II d'Authier »;

QUE Madame Ginette Bellemarre, directrice de l'École du Rang II, Madame Rachel Barbe, directrice générale et Madame Maude Bergeron, agente de développement rural soient autorisées à travailler sur le projet « Soutien professionnel à la demande d'agrément du comité du Patrimoine de l'École du rang II d'Authier ».

Adopté

Visite de M. Florian Bélanger, président de l'École du Rang II d'Authier;

M. Florian Bélanger, président du comité du Patrimoine de l'École du rang II d'Authier est venu rendre compte des démarches entreprises pour la demande d'agrément de l'École du Rang II. Il a également été discuté de la pérennité du poste de direction de l'École qui pourrait se faire en partenariat avec la direction générale de la municipalité d'Authier. Les conseillers sont enchantés de voir que le dossier avance bien et sont enthousiaste avec le projet de mutualisation de ressources humaines.

URBANISME:

No-035-02-03-21

Offre d'entretien des aménagements paysagers – visite de Mme Carolann Racicot-Gagnon

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur François Deschênes d'accepter l'offre de Madame Racicot-Gagnon qui souhaite prendre en charge l'entretien des aménagements paysagers de la municipalité d'Authier pour la période estivale 2021.

Adopté

No-036-02-03-21

Matricule 5199 92 0775 – dérogation mineure

Il est proposé par Monsieur Serge Lachance et appuyé par Monsieur Yvon Gagné, d'accepter la demande de dérogation mineure présentée par le Comité consultatif d'urbanisme, concernant l'immeuble situé au 589 avenue Principale et portant le matricule numéro 5199 92 0775 0 000 0000. La dite dérogation vise à rectifier les points suivants:

- La largeur et la superficie du terrain est inférieure au minimum exigé de 3000 m²;
- La largeur de la façade avant est de 31,74m, elle est donc inférieure au minimum exigé de 50 m;
- La marge latérale est de la maison et la galerie avant doit être de 2m. Ce règlement ne peut être respecté puisqu'il s'agit d'un bâtiment attaché et que le voisin est l'église catholique;

Adopté

PAROLE AU MAIRE:

Monsieur Marcel Cloutier a été avisé que le projet de construction du poste d'Hydro-Québec avait été relancé. Nous aurons assurément des nouvelles d'ici quelques mois.

PÉRIODE DE QUESTIONS:

VARIA:

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX:

Service des Loisirs : ▪ Rien

Comité Jeunesse : ▪ Rien

O.M.H. : ▪ Rien.

- Comité Bellefeuille** : ▪ Le comité est en évaluation des offres d'accompagnement dans l'aménagement forestier.
- M.R.C.** : ▪ Il a été question du nouveau fonds P.S.P.S. et des discussions ont eu lieu concernant le site retenu comme site de vaccination.
- Régie des déchets** : ▪ Rien
- École du Rang 2** : ▪ Rien
- Âge d'Or** : ▪ Rien
- Régie des incendies** : ▪ Le comité est toujours à la recherche de fonds pour le projet de formation des pompiers. Il y aura une présentation faite à la MRC à ce sujet.
- MADA & PFM** : ▪ Rien
- Centre plein-air** : ▪ Rien

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de l'assemblée à 20h20.

Marcel Cloutier, maire

Rachel Barbe, sec.-très.